

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 juin 2021

Revalorisation des salaires minimaux dans l'assurance

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) et trois organisations syndicales – CFTD, CFE-CGC et UNSA – ont conclu le 3 juin 2021 trois accords sur les salaires minimaux des conventions collectives dans la branche des sociétés d'assurances pour l'année 2021.

Ainsi, la progression à prendre en compte à compter du 1er janvier 2021 pour les rémunérations minimales de la branche est de :

- + 1% pour les personnels administratifs des classes 1 et 2, et les commerciaux de niveau I (anciennement producteurs salariés de base),
- + 0,6% pour les personnels administratifs des classes 3 à 5, les inspecteurs de classe 5 et les commerciaux de niveau II (anciennement échelons intermédiaires),
- + 0,4% pour les personnels administratifs des classes 6 à 7 et les inspecteurs des classes 6 et 7.

Par ailleurs, dans le prolongement de l'accord de branche mixité-diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé fin 2020, ces trois textes rappellent que les employeurs sont tenus d'assurer, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Florence Lustman, Présidente de la Fédération Française de l'Assurance souligne que « *en 2021, à l'instar des années précédentes, les partenaires sociaux se sont accordés, à une large majorité, sur la revalorisation des rémunérations minimales de branche. Cette signature annuelle est une preuve de la maturité et de la qualité du dialogue social dans l'assurance* ».

A propos de la Fédération Française de l'Assurance

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, en France et à l'international. Elle intervient dans le débat public sur des sujets sociétaux. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse des enjeux financiers, techniques et juridiques de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations sont diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

Contact presse :

Julie Poissier
01.42.47.93.13
06.45.33.43.60
j.poissier@ffa-assurance.fr